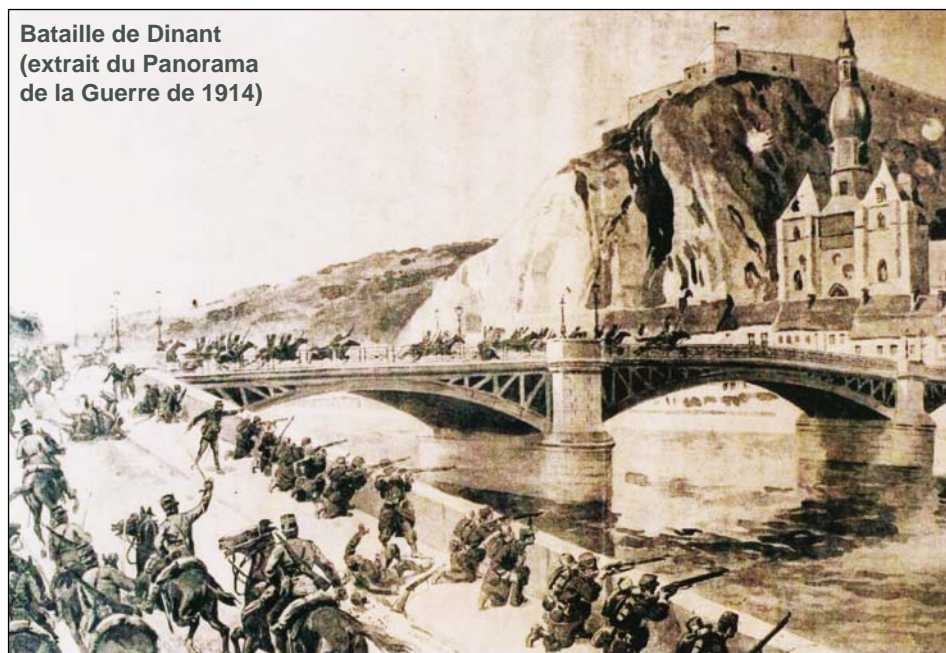


COMMÉMORATIONS 14-18 : AVIS AUX AMATEURS !

Trois questions à **Bruno MATHELART**, conseiller à la Cellule Europe du SeGEC, mais aussi comédien et metteur en scène de théâtre, qui a été sollicité par la Ville de Dinant pour participer à l'organisation des commémorations des 100 ans de la Première Guerre mondiale.



Bataille de Dinant
(extrait du Panorama
de la Guerre de 1914)

Quel est le contexte historique dont il sera question lors de ces commémorations ?

Bruno MATHELART : Dinant est la principale des sept villes martyres (avec Visé, Aarschot, Leuven, Dendermonde, Tamines et Andenne) de la Guerre 14-18. En août 1914, la Belgique avait refusé aux Allemands de passer sur son territoire pour aller en France. À Dinant, les armées françaises ont pris place sur la rive gauche de la Meuse, et le 15 août, 1000 soldats français et 1000 allemands ont été tués. Ensuite, le 23 août, ce sont 674 habitants de la ville qui ont été massacrés par les Allemands.

Concrètement, en quoi consisteront les commémorations ?

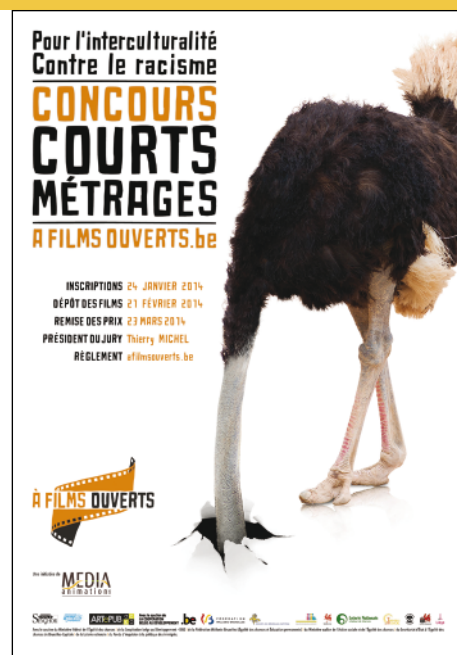
BM : Le programme est très varié. La Compagnie du Rocher Bayard produira sept spectacles nocturnes (du 18 au 24 août 2014) qui évoqueront la mobilisation, le rôle des Français, de l'abbaye de Leffe... C'est le samedi 23 août que se tiendra la commémoration la plus importante, intitulée « 674 » en référence au nombre de victimes civiles. Je lance, dès lors, un appel aux volontaires – de tous âges – qui souhaiteraient devenir figurants dans ce spectacle ! Il faut aussi des hommes pour le peloton d'exécution et d'autres comédiens, pour les gens qui assistent aux massacres... En tout, nous devons trouver 1000 personnes !

Collaborez-vous avec des historiens, ou d'autres personnes, pour ces événements ?

BM : Oui, je travaille avec le responsable du département Histoire de l'Université de Namur et l'archiviste de la ville de Dinant, qui est aussi professeur d'histoire au Collège Saint-Guibert à Gembloux. On a, par ailleurs, beaucoup de propositions de témoignages, c'est un projet très rassembleur. J'ai aussi demandé à l'Institut Saint-Joseph de Jambes de nous aider pour les costumes, via leur section Confection. ■

BRIGITTE GERARD

Toute personne intéressée peut contacter le secrétaire du Syndicat d'initiative de Dinant, Marc NAVET (marcnavet@msn.com), ou Bruno MATHELART (bruno.mathelart@segec.be).



À VOS CAMÉRAS, TÉLÉPHONES OU APPAREILS NUMÉRIQUES...

La 9^e édition du concours de courts-métrages « À Films Ouverts » est lancée !

Organisé par l'asbl Média Animation, ce concours est devenu, au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour l'expression et la créativité autour de la diversité et de la lutte contre le racisme.

Média Animation invite ceux qui ont « *des choses à dire, à raconter, à montrer sur la question de la tolérance, du vivre ensemble, du dialogue interculturel, de la lutte contre les préjugés...* » à s'exprimer.

Originalité : ce concours – ouvert à tous – est multi-supports. En effet, les courts métrages peuvent être non seulement réalisés à partir d'une caméra, mais aussi d'un GSM ou d'un appareil photo numérique.

C'est le réalisateur Thierry MICHEL (« *Mobutu, roi du Zaïre* », « *Ira, sous le voile des apparences* », « *Congo River* »...) qui présidera le jury cette année.

Renseignements et inscriptions (pour le 24 janvier 2014 au plus tard) sur www.afilmsouverts.be